Image not found or type unknown

la révocation du Directeur Général par la PCA

Par **bolamar**, le **12/11/2024** à **16:53**

Bonjour,

J'ai une préocupation,

je voudrais savoir, dans la vie d'une entreprise, le Président du conseil d'administration peut il de son propre chef sans au préalable consulté le conseil d'administration mettre fin à la fonction du Directeur Général nommé par la conseil d'administration?

Je vous remercie

Par **Fructidor**, le **12/11/2024** à **17:46**

Bonsoir

Non, le Président du conseil d'administration ne peut pas mettre fin à la fonction du Directeur Général de sa propre initiative sans consulter le conseil d'administration.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés